

Droit à la ville : Penser la ville par et pour les habitant.e.s

Pavel Kunysz

3 octobre 2022

Observatoire politique - CSC Luxembourg

URBAGORA

DES IDÉES
POUR LA VILLE

Plan

1 - Origines et présentation de l'association

2 - Droit à la ville: origines et principes

3 - Conditions et limites des approches top-down en Wallonie

4 - Conditions et limites des approches bottom-up en Wallonie

5 - Deux cas pratiques à questionner

D'où est- ce que je parle?

Pavel Kunysz

- Originaire d'Arlon
- Ancien travailleur et couramment président de urbAgora
- Vice-président de la CCATM de la Ville de Liège
- Architecte, sociologue et aspirant FNRS (FA ULiège) - ndrscrLabl Arch. & Pol.

Intérêt pérenne pour la participation citoyenne dans ses limites et perspectives théoriques et pratiques, dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Voir notamment:

-Participer? Proposition d'analyse critique des théories et outils du droit à la ville. urbAgora ASBL. 2017.

-Susciter l'architecture: les outils politiques belges pour la qualité architecturale. urbAgora ASBL. 2018.

-Construire (dans) le vide: Les architectes face aux imaginaires de la friche de Bavière. PU Liège. 2019

**“La réalité dont il faut partir,
C’est l’insatisfaction”**

Guy Debord, Critique de la séparation, 1961

1 - Origines et présentation de l'association

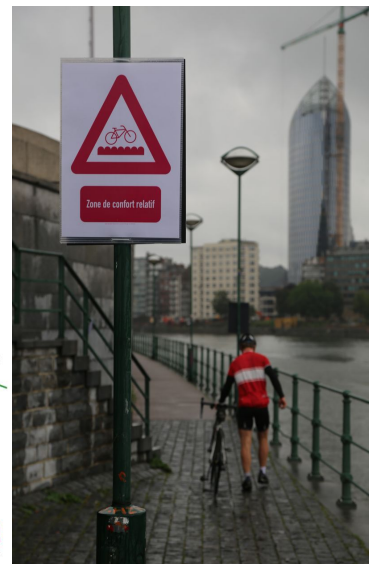
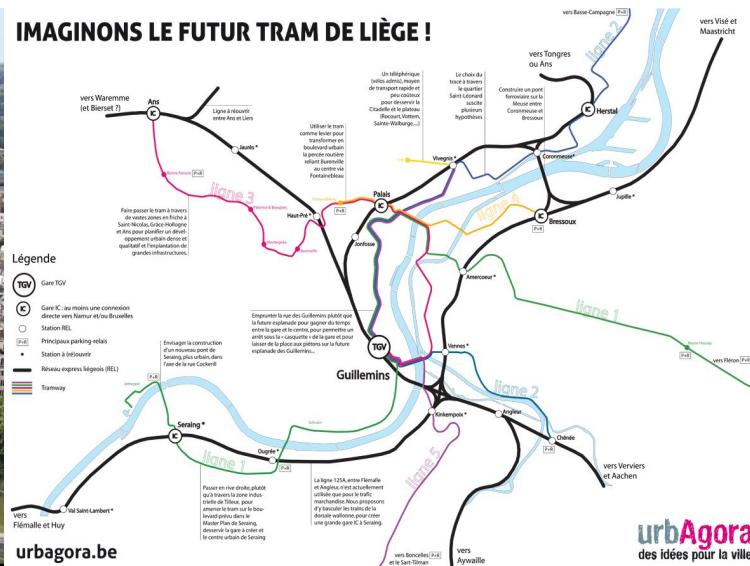
Fondation 2004, Liège

Quelques citoyens, et une insatisfaction:

Ne pas avoir leur mot à dire sur l'évolution de leur ville.



IMAGINONS LE FUTUR TRAM DE LIÈGE !



1 - Présentation de l'association

Objectif Mettre la ville et ses habitants en débat

Susciter, médier et accompagner luttes citoyennes et décisions politique

Reconnaissance Association d'éducation permanente (Axe 3)

Association environnementale (de niveau régional)

Aujourd'hui, urbAgora c'est :

une équipe permanente de 4 personnes

300 membres et affiliés

Un réseau vaste de partenaires associatifs, universitaires, institutionnels et culturels

2 - Droit à la ville: origines et principes

La participation citoyenne

Prémices début XXe S. :	Luttes ouvrières, congés payés, suffrage universel (1921, 48) Invention des ASBL (1921) Anarchistes républicains espagnols (36-38)
Progression dans les années 60 :	Urbanisme: opposition aux grands projets modernistes Environnement: luttes écologiques Droit de vote abaissé à 18 ans
Puis dans les années 80 :	Budgets participatifs de Porto Allegre Pilier social - rapport Brundtland sur le développement durable (1987)
Regain des années 2000 :	Mouvements Occupy, Podemos Nuits Debout, gilets jaunes, ... World Social Forum (Porto Allegre 2001)

⇒ Des groupes de citoyens non-élus voulant **participer aux décisions politiques** dans des champs spécifiques

Date clé: mai 1968

Date clé: **Référendum de De Gaulle** du 24 mai 1968

La participation y est conçue comme:

“Une réponse globale au malaise de la société car elle ne se limiterait pas aux entreprises, mais associerait les étudiants à la gestion des universités, et l'ensemble du peuple français à la construction d'un nouvel ordre social, économique et politique.” Cohen 2008

MAIS refus de la part des étudiants de l'initiative étatique, volonté de **créer** la société (de masse) **pour et par** la société (de masse)

! En France, droit de vote à 21 ans à l'époque, alors que Mai 68 très étudiant



Poster de manifestant, mai 1968

La revendication du droit à la ville

Henri Lefebvre 1967-1968 : “Le droit à la ville”

Philosophe et sociologue urbain marxiste

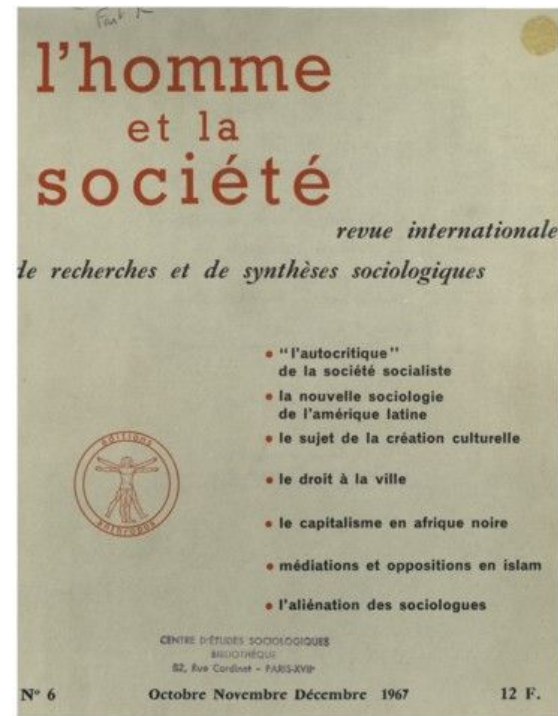
Notre environnement conditionne notre vie, nos valeurs,
nos capacités d'action

→ Tous.tes devraient avoir le contrôle de son évolution

// Reprise de contrôle des outils de production marxiste

→ Revendication d'un droit à la ville

CàD: droit à une qualité de vie urbaine
 droit à définir ce que cela signifie
 droit à s'affranchir des élites/des experts



Définition et concepts clés

Pourquoi?

Pour dépasser les **dominations politiques et techniques**

Pour questionner le **caractère démocratique du système électoral représentatif**

Pour redonner une **capacité d'auto-détermination** aux peuples

Pour revendiquer des **savoirs locaux et citoyens** face à l'éloignement des élus

(! contexte français de la centralisation et des énarques)

Une réaction au rationalisme moderniste

Refus d'une pensée de l'homme-machine et d'un habitat purement fonctionnaliste

- Remettre au centre le jeu, l'imagination, la poésie et le vécu
- Affirmer l'habitant comme seul véritable expert de son environnement

Pruitt-Igoe, Saint-Louis - 1951-1972



Définition et concepts clés

Pour mieux comprendre: Echelle d'ARNSTEIN (1969)

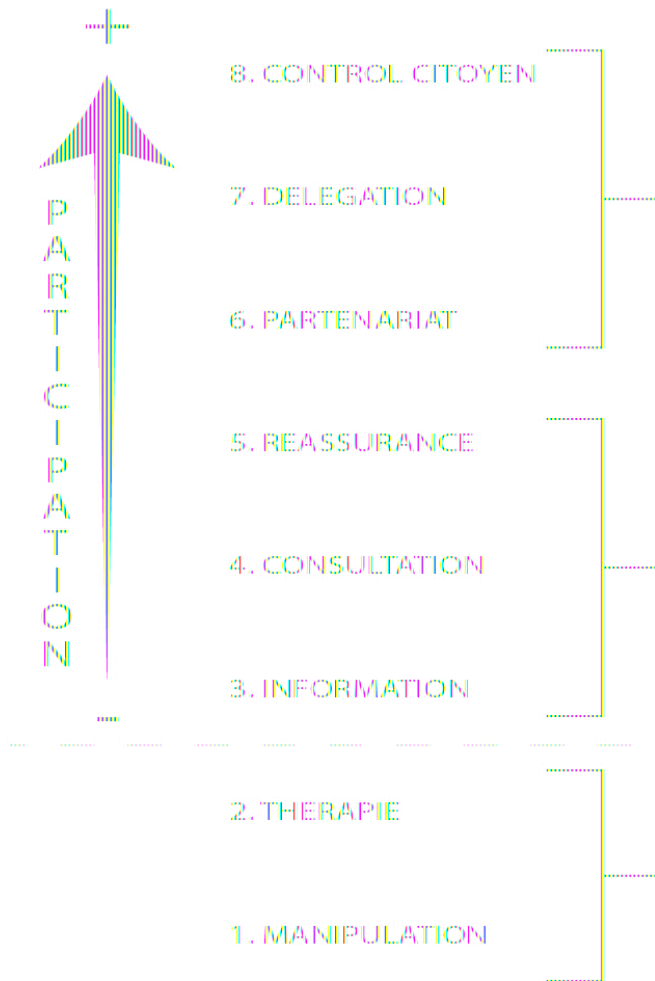
3 catégories:

- **Tokenism:** participation minimale

Ex: quota ethnique, de genre, ... ! nécessaire mais pas d'impact structurel

- **Non-participation:** négocier → convaincre

Ex: utilisation du label "participatif" ou "consultatifs" comme image de marque
(Etude ANRU, DONZELOT 2006)



Définition et concepts clés

Pour mieux comprendre: Echelle d'ARNSTEIN (1969)

3 catégories:

- **Pouvoir citoyen:** cession de pouvoir → démocratie participative

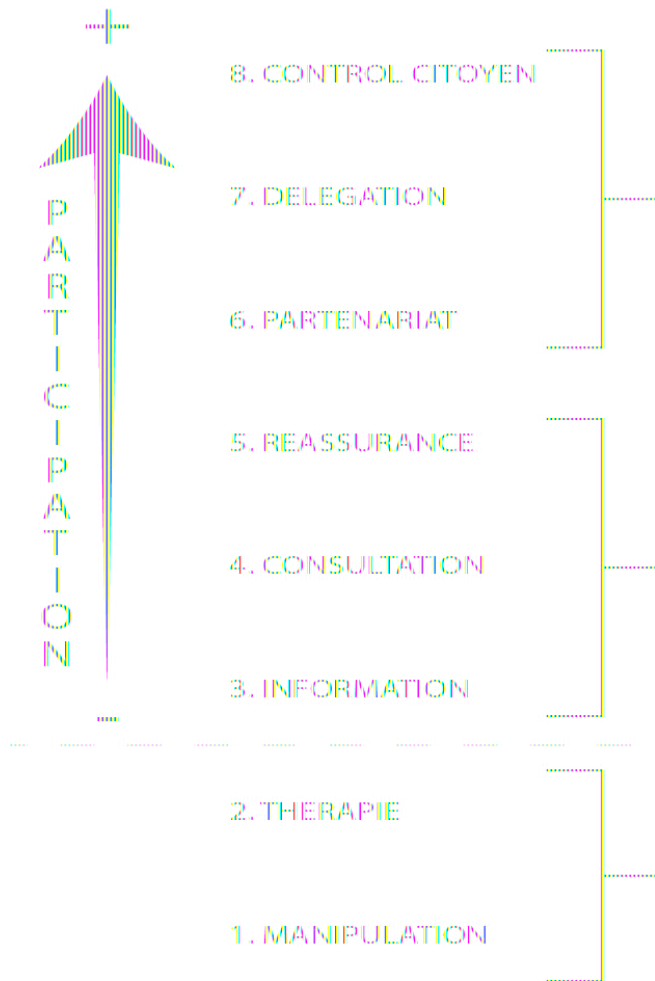
Ex: Budgets participatifs de Porto Allegre (1989)

- **Tokenism:** participation minimale

Ex: quota ethnique, de genre, ... ! nécessaire mais pas d'impact structurel

- **Non-participation:** négocier → convaincre

Ex: utilisation du label "participatif" ou "consultatifs" comme image de marque
(Etude ANRU, DONZELOT 2006)



Définition et concepts clés

Pour mieux comprendre: Echelle d'ARNSTEIN (1969)

3 catégories:

- **Pouvoir citoyen:** cession de pouvoir → démocratie participative

Ex: Budgets participatifs de Porto Allegre (1989)

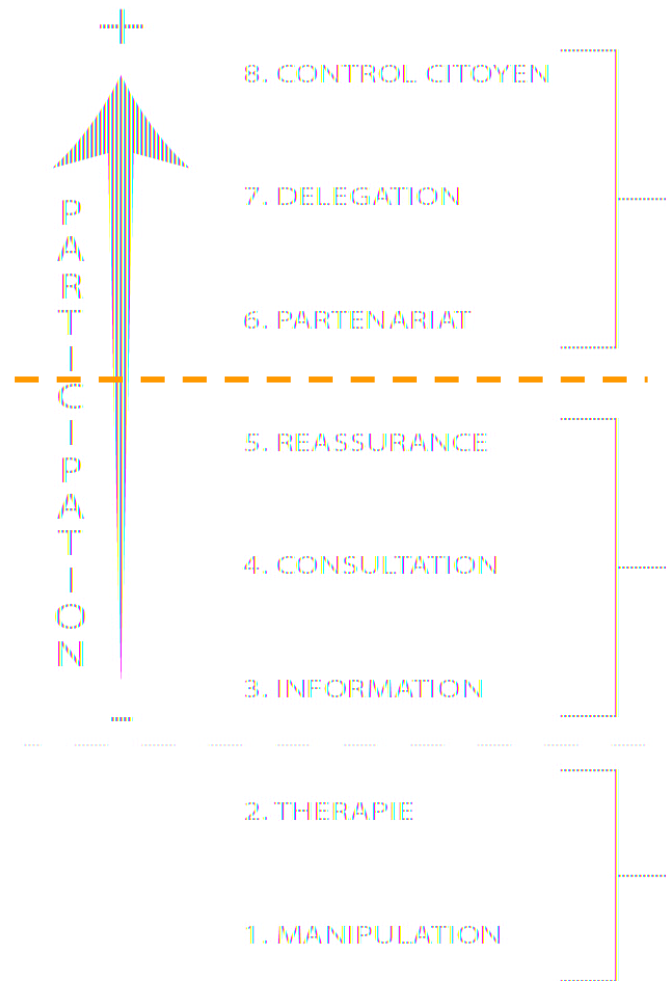
! Limite dans la plupart des cas

- **Tokenism:** participation minimale

Ex: quota ethnique, de genre, ...

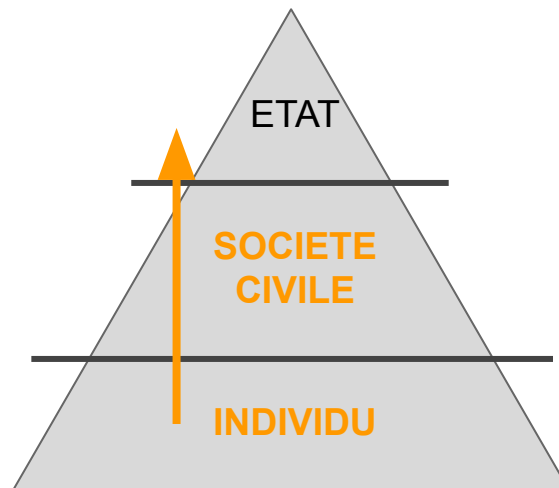
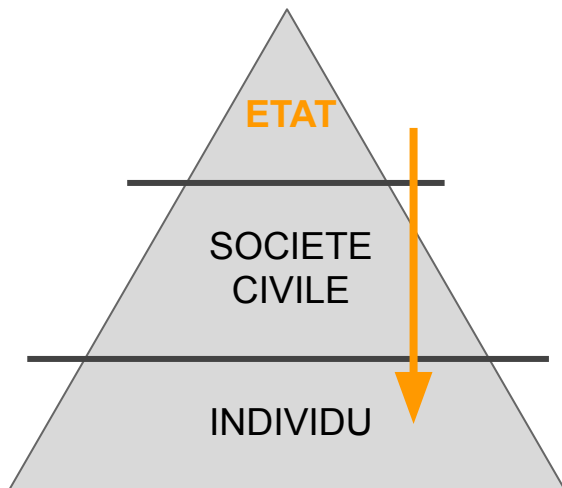
- **Non-participation:** négocier → convaincre

Ex: utilisation du label "participatif" ou "consultatifs" comme image de marque
(Etude ANRU, DONZELOT 2006)



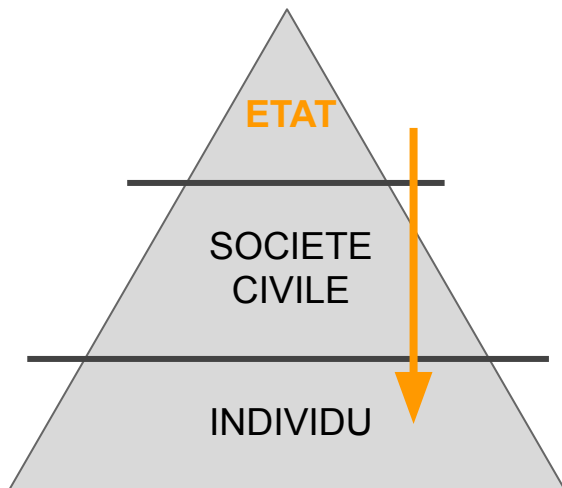
Deux dynamiques inversées

Top-down vs Bottom-up



Top-Down vs Bottom-up

Qui va chercher qui?



L'Etat sollicite l'individu, le fait participer
⇒ Approche **Top-Down**

Ex: RIP, CCATM, interventions citoyennes, ...

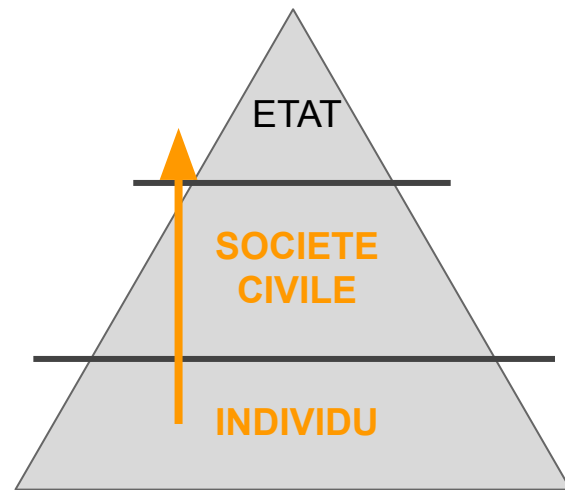


Top-Down // Bottom-up

Qui va chercher qui?



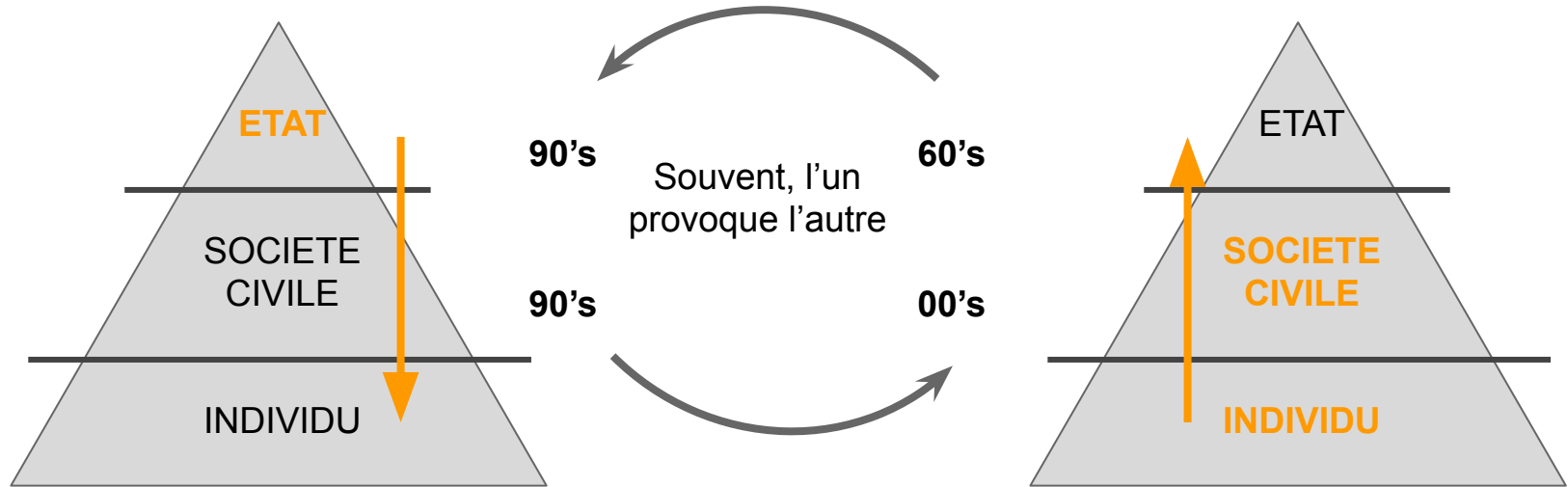
Ex: Occupy, Nuits Debout, Gilets jaunes, ZAD, Mai 68, ...



L'individu/la société civile sollicite l'Etat
⇒ Approche **Bottom-Up**

Top-Down // Bottom-up

Qui va chercher qui?



“La réalité dont il faut partir, c’est l’insatisfaction”

3 - L'approche top-down en Wallonie

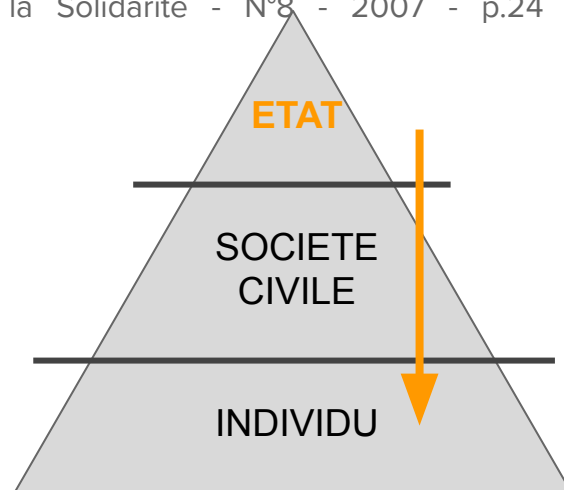
Démocratie participative:

«Ensemble de dispositifs qui visent à assurer une **forme de participation des citoyens et des organisations de la société civile** dans le processus décisionnel des politiques publiques, **soit qu'ils aient la parole de leur propre initiative, soit qu'ils aient été sollicités pour le faire.**»

L 'idée sous-jacente est la **construction d 'une réponse collective à une question particulière.** »
F. Gleise, A. Delcourt - Démocratie participative en Europe - Les cahiers de la Solidarité - N°8 - 2007 - p.24

Vision de complémentarité démocraties représentative - participative

→ Code de la démocratie locale et de la décentralisation



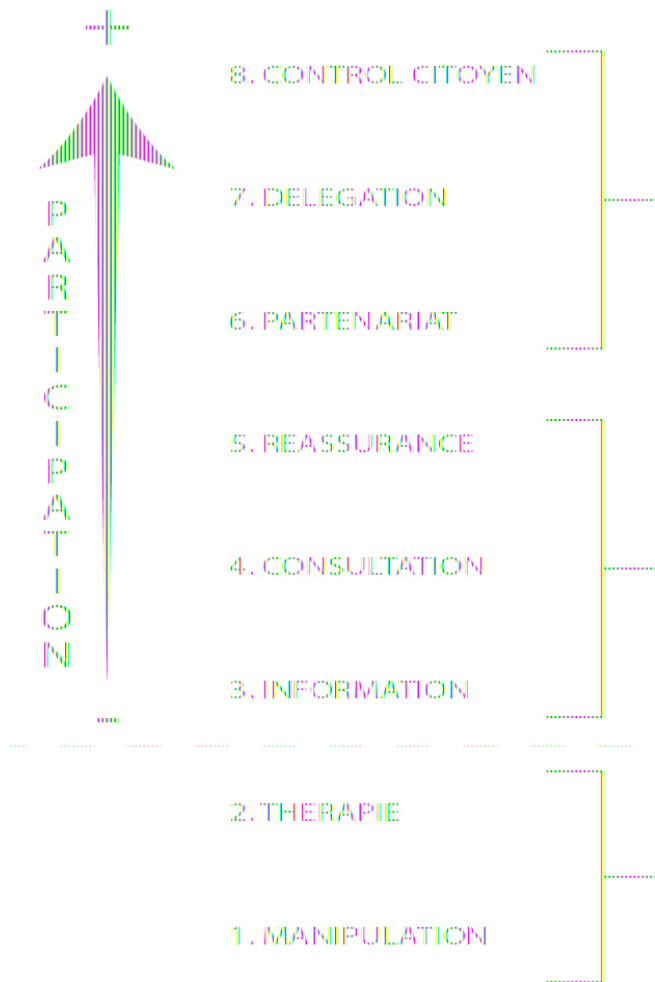
Echelle de Arnstein

Sherry Arnstein - 1969, USA

Typologie basée sur le degré de délégation de pouvoir consenti aux citoyens

⇒ Quel pouvoir donne-t-on aux citoyens?

Selon les cas, selon les contextes, ...



La non-participation



- **Non-participation:** négocier → convaincre

Ex: utilisation du label “participatif” ou “consultatifs” comme image de marque

La coopération symbolique

Exemple wallon:

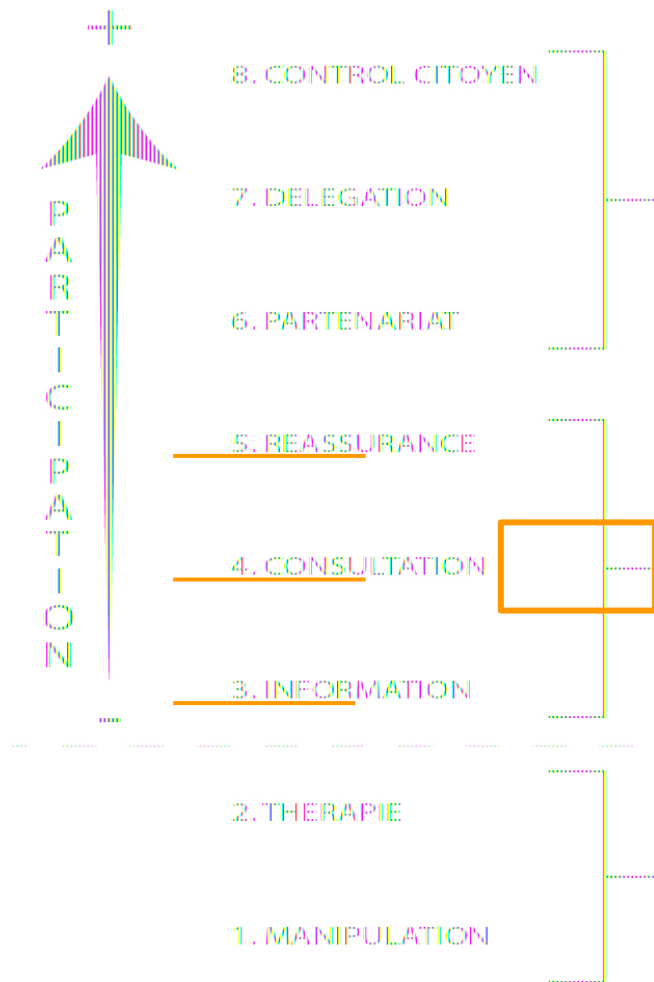
- Les Conseils Consultatifs CC:

“Toute assemblée de personnes, quel que soit leur âge, chargée par le conseil communal de **rendre un avis** sur une ou plusieurs questions déterminées”

DGO5

Le conseil communal fixe: la **composition** (dont quota sexué à 2/3)
les **conditions nécessaires** pour que la
consultation soit obligatoire

⇒ Top-Down + **Coopération symbolique**

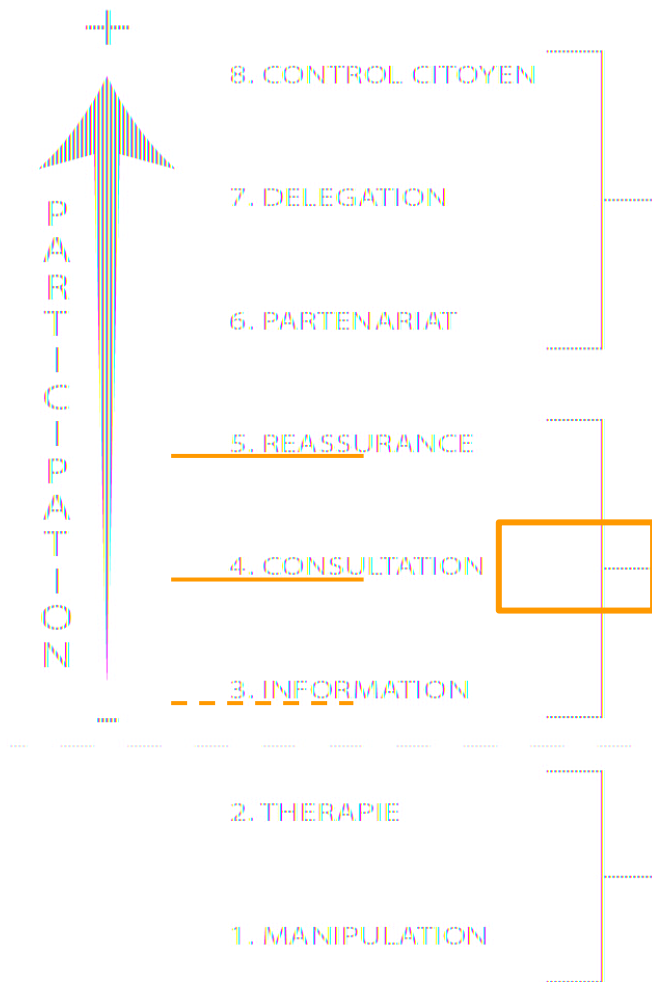


La coopération symbolique

- Les Conseils Consultatifs CC
- Le Droit d'Interpellation du Citoyen:
Capacité du citoyen à manifester ses positions lors du conseil communal
⇒ création éventuelle de commission
MAIS séances du conseil **pas toujours publiques** + simple **avis**

⇒ “Bottom-Up” + **Coopération symbolique**

Mais quel accès à l'information?



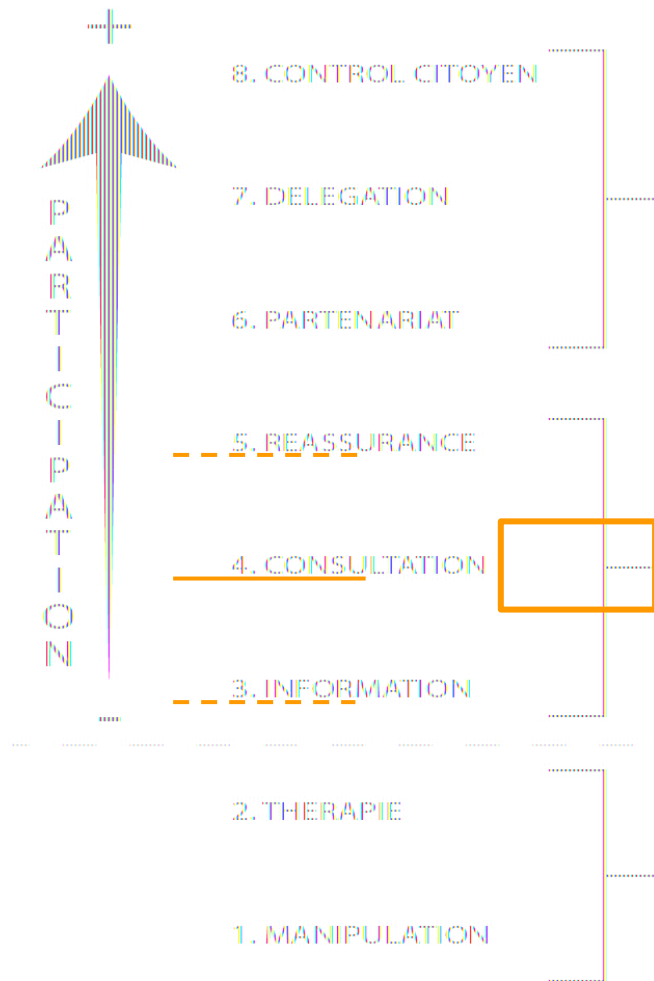
En Wallonie

- Les Conseils Consultatifs CC
- Le Droit d'Interpellation du Citoyen
- La Consultation Populaire:
Référendum d'une population autour d'une problématique communale

Peut être **demandé par les citoyens** (> 16 ans) ET **subsidé** par la Région
MAIS reste un simple **avis**, même si *“Le résultat et les suites données à la consultation doivent être inscrits à l'OJ du Conseil communal”* - DGO5

⇒ **Bottom-Up/Top-Down** + **Coopération symbolique**

Bien que **quelles informations sont données?** + **quota minime**



En Wallonie

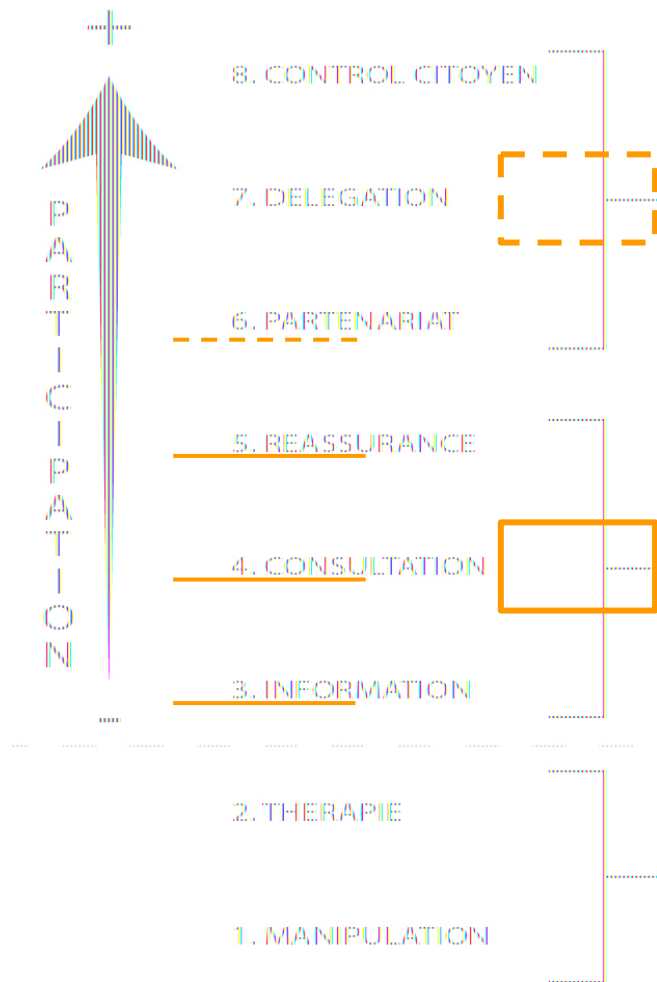
- Les Conseils Consultatifs CC
- Le Droit d'Interpellation du Citoyen
- La Consultation Populaire
- Budgets

participatifs:

“Affectation d'une partie du budget communal à des projets proposés par les **comités de quartier** ou associations citoyennes dotées d'une personnalité juridique.” - DGO5

“Un comité de quartiers est constitué d'un ensemble de citoyens **résidant dans le même quartier** qui agissent collectivement pour **défendre les intérêts de ce même quartier.**” - DGO5
MAIS gestion par les autorités communales

⇒ “**Bottom-Up**” + **Partenariat?**
Capacitation MAIS limitée et très contrôlée, uniquement local



A Liège

Commissions/conseils consultatifs:

- Conseil communal des Enfants
- Conseil communal des Jeunes
- Conseil communal des Aînés
- Commission "Solidarité Liège Monde"
- Commission communale Femmes et Ville
- Commission communale consultative d'aménagement du territoire et de mobilité
- Commission communale consultative Vélo
- Commission Communale Consultative des Personnes Handicapées

Que de démocratie! Mais...

A Liège

Commissions/conseils consultatifs:

- Conseil communal des Enfants
- Conseil communal des Jeunes
- Conseil communal des Aînés
- Commission "Solidarité Liège Monde"
- Commission communale Femmes et Ville
- Commission communale consultative d'aménagement du territoire et de mobilité
- Commission communale consultative Vélo
- Commission Communale Consultative des Personnes Handicapées

Composition: individus démocratiquement élus

A Liège

Commissions/conseils consultatifs:

- Conseil communal des Enfants
- Conseil communal des Jeunes
- Conseil communal des Aînés
- Commission "Solidarité Liège Monde"
- Commission communale Femmes et Ville
- Commission communale consultative d'aménagement du territoire et de mobilité
- Commission communale consultative Vélo
- Commission Communale Consultative des Personnes Handicapées

Composition: individus choisis
sur critères "démocratiques"

*"12 membres **choisis par le Conseil communal** sur base d'une candidature envoyée dans les formes et dans les délais d'un appel public, paru dans la presse et par voie d'affiches. Il respectera également la **pyramide des âges** spécifique à la commune.*

*Dans ses choix, le Conseil communal veillera à **respecter une bonne répartition géographique des membres, et la représentation des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité de la commune.**"*

A Liège

Commissions/conseils consultatifs:

- Conseil communal des Enfants
- Conseil communal des Jeunes
- Conseil communal des Aînés
- Commission "Solidarité Liège Monde"
- Commission communale Femmes et Ville
- Commission communale consultative d'aménagement du territoire et de mobilité
- Commission communale consultative Vélo
- Commission Communale Consultative des Personnes Handicapées

Composition: associations choisies par le conseil + individus choisis

⇒ On reste bien dans une **coopération symbolique** manifeste, voire de la **manipulation** (ARNSTEIN)

“La CCATM est pour donc les citoyens sont pour” VS “La CCATM est contre, mais ils ne sont pas représentatifs”

Limites des approches top-down

- **Qui** sont “les citoyens”?
(problématique intersectionnelle)
 - **Comment** les implique-t-on?
(animation ou débat démocratique?)
 - **Quelle information** leur donne-t-on?
(manipulation ou participation?)
 - **Quand** les implique-t-on?
(rapport aux investissements/décisions posées)
- Souvent des résultats très limités, manipulables et/ou consensuels

Ex.: “Réinventons Liège” et le plan PEPs



**#RÉINVENTONS
LIÈGE**

Liège
SAISON 2021-2022

**MOBILISONS-NOUS
POUR LES DÉFIS DE DEMAIN!**

**Proposez vos idées
jusqu'au 22 mai**

**Votez pour vos projets favoris
du 1^{er} au 25 juin**

WWW.REINVENTONSLIEGE.BE

Et lenteur de l'action politique...

-Mi-2017 - Plan PEP's

-Fin 2017 - Réinventons Liège

-2018 - Achat Palmolive

Depuis...

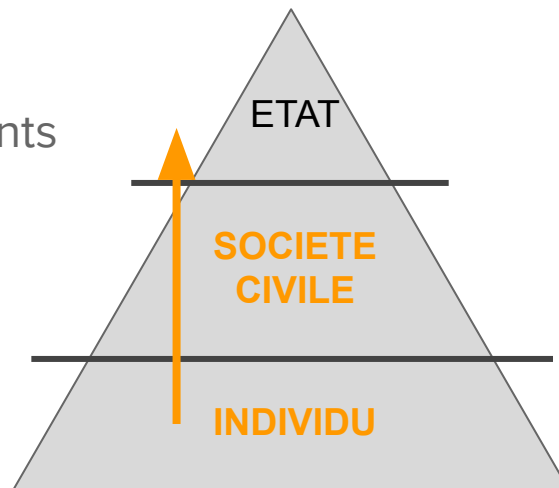


4 - L'approche Bottom-Up

Le cas urbAgora

Inspiration directe du droit à la ville

Initialement des citoyen.ne.s réclamant des changements pour une meilleure qualité de vie urbaine et des décisions plus démocratiques.



Sensibiliser

Informier

Mettre en débat



Revue Dérivations (depuis 2015)



Emission de radio «L'erreur est urbaine» (depuis 2017)



Randonnée
métropolitaine
« Liège Orbitale »
(depuis 2018)

Avec le soutien de la
Wallonie



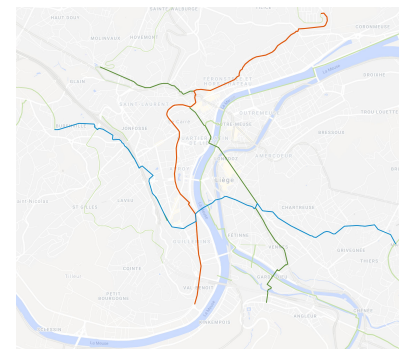
Mettre en lien



Participation à « Liège 2025 » (2019) et Fabrique urbaine (2021-22)



Colloque «La fabrique des métropoles» (2017)



Projet «coronapistes» (2020)

COLLOQUE #3
FESTIVAL.ARCHI LIÈGE 2017
 10/03 - 9h-16h
 SALON DU GÉNIE CIVIL VAL BENOÎT
 6 QUAI BANNING / 4000 LIÈGE

POLITIQUES ARCHITECTURALES

MODÉRATIONS:
 LISA DE VISSCHER ET CAROLINE MINON

10h30 RÉFÉRENCES
 KRISTAAN BORRET
 CHANTAL DASSONVILLE
 MARCEL SMETS

10h45 DIALOGUE
 RENÉ DANIELS
 JEAN REHAULT
 ALAIN RICHARD

10h50 LUNCH

11h45 DIALOGUE INVITÉ PAR JEAN-LOUIS VIOLEAU
 KRISTAAN BORRET
 LISA DE VISSCHER
 JEAN-PIERRE HUPKENS
 FRANÇOISE LEJEUNE
 GIORGIOS MAILIS
 ALAIN RICHARD
 BAS VAN DER POL
 10h40 CONCLUSION PAR FRANÇOIS SCHREUER

Festival.archi (2017)

DU 20 AU 29 AVRIL 2018

AU CINÉMA SAUVENIÈRE MAIS AGSS...

Avril en ville

LE FESTIVAL DE LA VILLE ET DE SES HABITANTS

Festival «Avril en Ville» (2018)

Avril en ville

vous propose

CONFÉRENCE EXCEPTIONNELLE

26/04 JACQUES DONZELOT

10h30 - 12h30

« DE LA VILLE À LA MÉTROPOLÉ: EN DEUX TEMPS, TROIS MOUVEMENTS »

SOCIOLOGUE DE L'URBAN DE PREMIER PLAN
 MAÎTRE DE CONFÉRENCE, UNIVERSITÉ DE NANTERRE
 AUTEUR DE «LA VILLE À TROIS VITESSES»

DISCUTANT:
YVES WINKIN
 AUTEUR DE «LA NOUVELLE COMMUNICATION»
 DIRECTEUR DU MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS, PARIS
 PROFESSEUR D'ANTHROPOLOGIE URBAINE, LIÈGE

Prévente Normal: 8 € Réduit: 5 € (jeunes, pré-act.)

Sur place Normal: 10 € Réduit: 4 € (jeunes, pré-act.)

Festival «Avril en Ville» (2018)

AU THÉÂTRE DE LA COURTE ECHELLE, RUE DE ROTTERDAM 29, À LIÈGE
SAMEDI 3 MARS / 9H30 - 12H30 / ENTREE LIBRE
 L'asbl UrbAgora le plaisir de vous inviter à une matinée de réflexion sur le thème

***** OÙ FAUT-IL (NE PAS) CONSTRUIRE DU LOGEMENT À LIÈGE ? *****

JACQUES TELLER
 PROFESSEUR D'URBANISME LIÈGE

MAGGY YERNA
 ÉCHEVINE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA VILLE DE LIÈGE

RÉGIS ORTMANS
 PROMOTEUR IMMOBILIER (MATEX)

LAURENT NISEN
 PRÉSIDENT D'URBAGORA

REMI WINAND
 ARCHITECTE ET MEMBRE DU COLLECTIF « UN AIR DE CHARTRÉUSE »

Forum logement (2018)

Animer les publics



«La ville en herbe» (2015)
cartographie participative



Olivier Razemon (Le Monde)
Librairie Pax (2019)

LES MIDIS DE L'ARCHITECTURE PAR DES PROJETS DE VILLE

Chaque mois, une heure de discussion, avec son auteur, autour d'un projet d'architecture.

Le 3^e mercredi du mois, entre 12h30 et 13h30 précises. Ouverture des portes à 12h.

PRUDENT DE WISPELAERE **20.05**
Sur le projet des "Terrasses de Saint-Gilles", à Liège

DAMIEN HENRY **16.09**
Sur l'intérieur du "Parc Sainte-Agathe", à Liège

PAUL HAUTECLER **21.10**
Sur le nouveau "Musée de la Boverie", à Liège www.urbagora.be

Prix libre
Information et contact à l'adresse
secretariat@urbagora.be

DANS LES LOCALS D'URBAGORA, RUE SAINT-DENIS 10, 4000 À LIÈGE À CÔTÉ DES PAS DE LA PLACE SAINT-LAMBERT

Les Midis de l'architecture

Un concours d'idées **ouvert à tous** pour l'espace Ivoli
Plus d'informations? urbagora.be/dessine-la-ville/

DESSINE LA VILLE!

URBAGORA
BUREAU D'URBANISME
ET D'ARCHITECTURE

* Pour gagner le grand prix de 1000€
ou une des quatre autres récompenses,
envoie-nous ton projet avant le 15 mars 2018!

Concours d'idées (2018)

À Liège et ailleurs



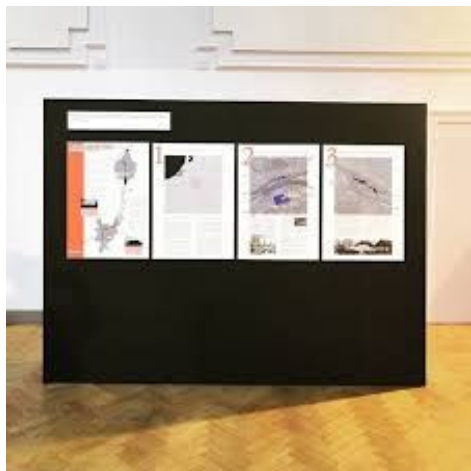
Visite de Herstal, 2019



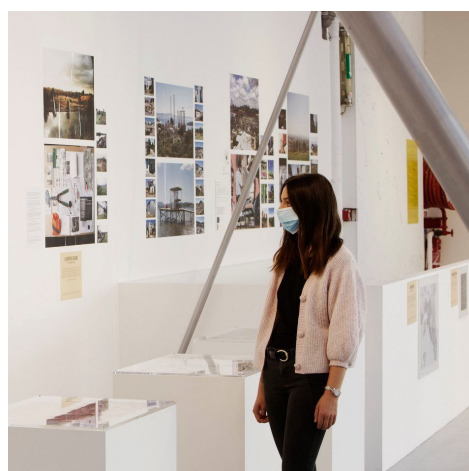
Groupe de Verviers, 2019



Projet européen Villes Terrestres, Erasmus+ 2020-22



Expo, Bureau Europa Maastricht 2019



Expo, Pavillon de l'Arsenal Paris 2020

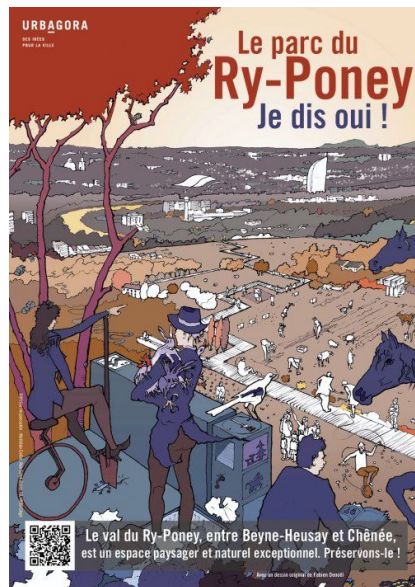


Voyage d'étude, Montréal 2019



Le contre-projet comme moyen

Une place centrale pour le contre-projet





**L'ESPACE PUBLIC
LIBÉRÉ DE LA
VOITURE...**

VRAIMENT ?

**ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 15 AU 30 JUIN 2015
REFUSONS CE PROJET !**

PlaceCockerill.be ou facebook.com/PlaceCockerill

**P
PLACE
COCKERILL**

**QUI VEUT
SAUVER LA PLACE
COCKERILL
& L'ACCÈS À LA PASSERELLE ?**

**REFUSONS CE PROJET
OUI À UN CONCOURS
D'ARCHITECTURE**



**UN ACCÈS À LA PASSERELLE
DÉGRADÉ POUR LES VÉLOS ET PMR,
PIÉTONS ET HABITANTS NÉGLIGÉS,
UN PARKING SOUTERRAIN
QUE RIEN NE JUSTIFIE,**

**LIÈGE PEUT FAIRE
BEAUCOUP MIEUX !**

**P
PLACE
COCKERILL**
WWW.PLACECOCKERILL.BE
Une initiative du GRACQ, de l'Association des
Commerçants de la place Cockerill/Quai-sur-Meuse et
d'urb@gers, regroupés dans la Plateforme Cockerill

Le jardin de la Porte-aux-Oies



Limites et perspectives

- Capacité à se faire entendre et légitimité ressentie
“lobby des urbains”, “l’urbanisme comme hobby”
- Arrêter un projet... et puis?
Résultats souvent limités à ça, faute d’écoute/de compréhension/de fonds
- Demande beaucoup de temps, d’énergie et de savoirs-faire → activité élitiste
- Quels effets sur et relations avec la démocratie représentative?

Éléments nécessaires pour la pratique du DàIV

- Intégration de la dimension participative dès l'intention
- Capacité de remise en question des options prises
- Accompagnement formé, vulgarisant et neutre (! != animateur)
- Existence d'une pluralité d'options viables (mise en concours)

Limites et perspectives

La participation est (nécessairement):

- Chronophage
- Energivore
- Lieu de conflits (productifs)

Et, éventuellement:

- Coûteuse
- Frustrante

Limites et perspectives

! La participation n'est pas une solution absolue:

- Difficulté/impossibilité à mobiliser certaines couches sociales
- Conditions de réalisation difficiles
- Remise en question des systèmes démocratiques existants
 - Quid des décisions impopulaires, mais nécessaires?
Quid des décisions populaires, mais excluantes/désinformées?

Pour conclure: deux cas pratique

Les minarets de la discorde

2008, Suisse: initiative populaire “Contre la construction des minarets”

Résultats: acceptée par référendum à 57,5%

- Pourtant:
- Troisième religion du pays
 - Existence de seulement 4 minarets, sans muezzin
 - Vote rural essentiellement non concerné, pourtant déterminant
- La participation citoyenne, un mode positif et progressiste en soi?

Le cas de la densification vs les espaces verts

Central aux questions participatives actuelles.

Rien qu'en 2022, en Belgique:

Josaphat, Bruxelles

Chartreuse, Liège

Sablière, Arlon



Le cas de la densification vs les espaces verts

Schéma classique:

- Un espace délaissé s'est revégétalisé spontanément.
- Sa valeur foncière + l'impératif de densification des centres amènent des projets de promotion immobilière.
- Une mobilisation citoyenne se met en place pour une défense écologique

→ Affrontement avec deux issues:

- Le politique ne cède pas → Évacuations violentes, retour du top-down (Arlon)
- Le politique cède → Déni d'intentions démocratiquement actées (Liège)

Pourquoi densifier les centres urbains?

- Pour renforcer les villes et leurs économies d'échelle
- Pour éviter la périurbanisation et ses effets sociaux et écologiques
- Pour alléger la pression foncière sur l'ensemble du parc immobilier
- Pour participer à l'amélioration de la qualité de vie en ville de tous.te.s
(rénovation du bâti, de l'espace public, des infrastructures)

- MAIS
- Renforcement de l'économie mondiale de la construction
 - Déforestation, minéralisation et privatisation

Pourquoi préserver les espaces verts informels?

- Pour stimuler la biodiversité dans le cadre de la 6e extinction de masse
- Pour leurs services écologiques (îlots de fraîcheur, bienfaits psychologiques, ...)
- Pour garantir un cadre de vie de qualité aux habitant.e.s
- Pour leurs rôles sociaux et culturels alternatifs (refuge, pratiques artistiques, politiques ...)

MAIS

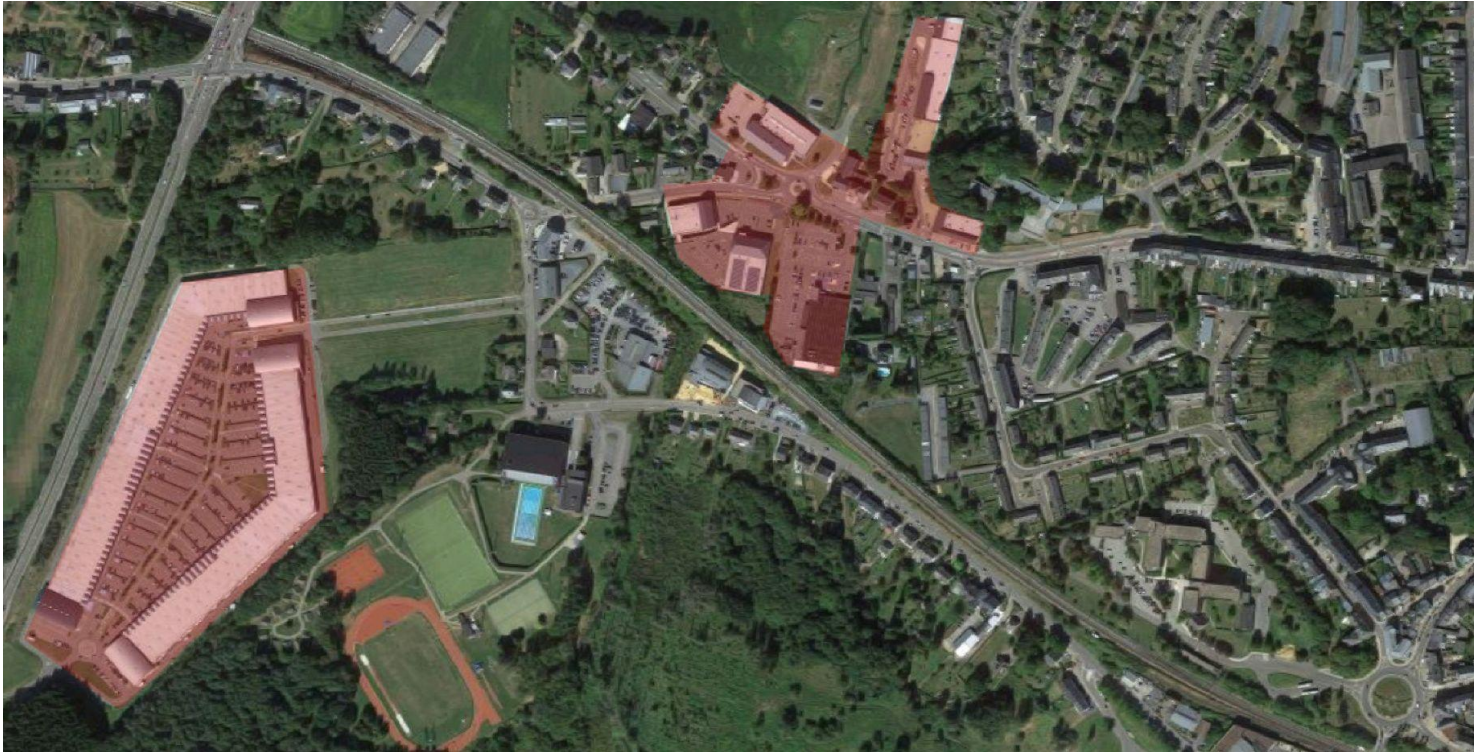
- Raréfaction des terrains bâtissables (horizon 0 béton)
- Gentrification des villes et inaccessibilité au foncier

→ Quelle voie de crête?

D'abord: Comment construire/préserver?



Surtout: où construire/préserver ?



12 ha bâtissables à l'entrée d'Arlon?

En conclusion

Où et comment construire ou préserver?

- Décision qui doit faire l'objet de larges discussions et partages démocratiques, bottom-up et top down puisqu'elle concerne tout le monde
- Un petit groupe de citoyens n'a pas à dicter l'agenda d'une ville, mais il peut donner des idées intéressantes, si on les écoute

Un petit groupe d'élus n'a pas à dicter l'agenda d'une ville, mais il faut bien qu'ils en prennent la responsabilité... informée!

En conclusion

“La réalité dont il faut partir, c’est l’insatisfaction”

→ L’insatisfaction est un moteur, et non un frein, pour fabriquer la ville...

Pour peu qu’on lui donne sa juste place.